

FASSIL R 336

FICHE TECHNIQUE

Revêtement minéral rustique aux silicates



Pour l'extérieur



En seau



Spatule en plastique



Spatule métallique

Composition

FASSIL R 336 est un revêtement de finition en pâte, pour l'extérieur, à base de silicate de potassium stabilisé et de liants organiques à l'eau particuliers, hautement perméables à la vapeur d'eau, d'agréats sélectionnés, de dioxyde de titane et d'adjuvants spécifiques qui en améliorent la maniabilité et l'application.

Conditionnement

- Seaux d'env. 25 kg
- Teintes: sélection du nuancier 365 A YEAR OF COLORS

Domaine d'utilisation

FASSIL R 336 est utilisé comme revêtement minéral de protection et de décoration, blanc et coloré sur des enduits de fond à base de chaux et ciment, enduits macroporeux, enduits thermiques et systèmes d'isolation thermique par l'extérieur.

La nature des matières premières employées permet de protéger de façon adéquate les enduits de fond en maintenant la perméance des murs.

Préparation du support

Les supports doivent être dépoussiérés et exempts de saleté. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc. Dans le cas où les surfaces à décorer présentent un état de détérioration dû à la présence de taches et salissures tenaces de diverses natures, il est recommandé de les traiter avec la solution détergente pour le nettoyage des surfaces murales ACTIVE ONE avant de procéder au cycle de décoration. En fonction de l'état de dégradation, il sera possible de répéter plusieurs fois le traitement détergent en y ajoutant une action mécanique de brossage.

Système d'isolation thermique par l'extérieur

Après stabilisation complète de la couche de lissage armé, appliquer sur le support sec et propre, le primaire fixateur minéral aux silicates FASSIL F 328, ou le primaire d'accrochage pigmenté universel FX 526. Pour l'application ultérieure du revêtement FASSIL R 336, attendre au moins 16 à 24 heures après l'application du primaire de préparation.

Enduit à base de chaux-ciment et lissages armés

Pour l'application de FASSIL R 336 l'enduit de fond doit être parfaitement fini. Après stabilisation complète des mortiers d'enduit, appliquer sur le support sec et propre, le primaire fixateur minéral aux silicates FASSIL F 328, ou le primaire d'accrochage pigmenté universel FX 526. Pour l'application ultérieure du revêtement FASSIL R 336, attendre au moins 16 à 24 heures après l'application du primaire de préparation. Pour les systèmes d'assainissement, utiliser comme primaire le fixateur minéral aux silicates FASSIL F 328. En cas d'application de FASSIL R 336 sur des surfaces très lisses, non poreuses, ou faiblement absorbantes, mettre en oeuvre, à la place du primaire FASSIL F 328, une couche de fond pigmenté FX 526 blanc ou du même ton que le revêtement.

Mise en œuvre

Étaler à l'aide d'une spatule métallique en veillant à distribuer une couche uniforme de produit ; surfacer à l'aide d'une spatule en plastique par mouvements circulaires.

Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Durant l'utilisation, bien aérer les locaux et utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- La mise au rebut du récipient/produit doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %. Dans le cas contraire la cohésion avec le support et l'uniformité chromatique pourrait être compromises, avec décollement du matériel ou la formation de taches plus ou moins grandes dans le cas de l'application des produits colorés.
- Ne pas appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil ou par grand vent.
- En raison de la nature chimique des produits à base de silicate, un stockage prolongé du produit teinté peut entraîner une éventuelle perte de brillance et/ou des changements de couleur. Après avoir ajouté les colorants à la peinture, il est recommandé d'appliquer le produit dans les 15 jours.
- Appliquer FASSIL R 336 uniquement sur des enduits bien stables et secs, de manière à favoriser le mécanisme de silicatisation.
- Le produit sèche physiquement par élimination de l'eau. Des conditions météorologiques défavorables peuvent retarder le séchage complet, avec la formation de traces brillantes, de délavages, de taches, d'altérations de la couleur, etc. Par conséquent, les façades extérieures traitées avec FASSIL R 336 doivent être protégées, pendant la mise en œuvre et les jours suivants de séchage, de la pluie, de toutes précipitations et de toute humidité relative atmosphérique élevée, brouillard, pendant au moins 48 à 72 heures.
- Ce produit ne convient pas à la protection de surfaces extérieures horizontales ou inclinées, où une stagnation d'eau peut se former.
- Ne pas appliquer FASSIL R 336 sur des surfaces peintes précédemment avec des produits synthétiques.
- Les agents atmosphériques, en particulier l'intensité de l'exposition aux rayons ultraviolets et à l'humidité, peuvent modifier avec le temps la couche superficielle du revêtement, en provoquant ainsi des variations chromatiques plus ou moins évidentes en fonction de la teinte appliquée.
- L'éventuelle présence de grains superficiels de couleur plus foncée ne doit pas être considérée comme un défaut, mais est due à la variabilité naturelle des sables granuleux d'origine minérale et naturelle utilisés dans FASSIL R 336.
- Protéger les surfaces à ne pas traiter (comme par ex. vitres, menuiseries, céramique, pierres naturelles, meubles, etc.) en les recouvrant de manière appropriée pour éviter toutes taches irréversibles. Toute projection de produit doit être immédiatement éliminée avec de l'eau.
- FASSIL R 336, étant un produit minéral, peut augmenter en viscosité pendant le stockage ; pour rétablir la bonne consistance, il suffit d'agiter avec un moyen mécanique en ajoutant, si nécessaire, jusqu'à un maximum de 3 % en poids d'eau.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

FASSIL R 336 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.

Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +30 °C. Le matériau, s'il est stocké dans un endroit frais et sec, à l'abri de sources de chaleur et de la lumière directe du soleil, dans son emballage d'origine intact, a une durée de conservation de 6 mois. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

FASSIL R 336 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Masse volumique	1,70-1,90 kg/l
Dilution	Prêt à l'emploi
Classification EN 15824	
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783)	classe V ₁ , haute (Sd < 0,14 m)
Absorption d'eau liquide (EN 1062-3)	Classe W ₂ , moyenne (0,1 kg/m ² ·h ^{1/2} < W ≤ 0,5 kg/m ² ·h ^{1/2})
Adhérence (EN 1542)	≥ 0,3 MPa
Conductivité thermique (EN 1745)	λ = 0,74 W/m·K (valeur tabulée)
Réaction au feu (EN 13501-1)	A2-s1,d0
Autres caractéristiques	
Granulométrie	1 - 1,5 mm
L'Agrément Technique Européen ETA est disponible pour l'utilisation du produit dans des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments	
Le Certificat BBA est disponible	
Décret CEM Bâtiment du 23 juin 2022, publié au Journal Officiel de la République italienne du 06/08/2022	Conforme aux critères :
	2.5.13 paragraphe b - Peintures et vernis
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Catégorie A/c, PA: COV maximum 40 g/l COV produit < 40 g/l

Consommations

Granulométrie 1 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	env. 2,0 à 2,3 kg/m ²
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, etc.	env. 2,5 à 2,9 kg/m ²
Granulométrie 1,5 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	env. 2,3 à 2,5 kg/m ²
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, etc.	env. 2,7 à 2,9 kg/m ²

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.technica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.